



Villejuif, le 04 février 2025,

Aux membres de la séance plénière,  
Aux organisations syndicales,  
Aux membres de la Direction,

**Ordre du jour unilatéral de la séance plénière ordinaire**  
**du CSEC des 12 et 13 février 2025**  
**en salle Villejuif (Immeuble Garonne)**

*Points inscrits unilatéralement par le Président au titre de l'article L2315-29 du Code du travail :*

1. Consultation sur la généralisation de l'outil LCL Mon Patrimoine à l'appui du bilan du pilote de la DDR Nord-Ouest
2. Information en vue d'une consultation sur l'avenant n° 19 au Plan d'Epargne Entreprise LCL
3. Information en vue d'une consultation sur les orientations stratégiques triennales LCL 2025-2027

\*\*\*

*A titre exceptionnel, sur demande de la secrétaire du CSEC :*

- Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du CSEC des 11 et 12 décembre 2024
- Information sur les mesures unilatérales envisagées par la Direction à l'issue des NAO au titre de l'exercice 2025

Marie-Agnès CHESNEAU,  
La Présidente

Signé par :

*Marie-Agnès CHESNEAU*

4E614686986C477...